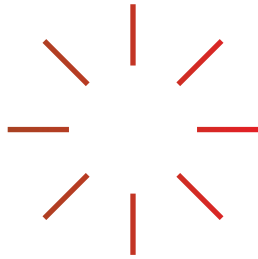


FICHE EXPÉRIENCE



RÉSIDENCES

Septembre 2024 • www.auvergnerrhonealpes-spectacle vivant.fr



Le soutien à la création est au cœur du projet de L'Audito porté par l'Auditorium de Seynod. Il a été imaginé pour suivre l'évolution des besoins des artistes de leur premier projet au développement d'une compagnie et de son ancrage sur un territoire. Ainsi, nous avons mis en place **CUB**, un inCUBateur artistique local dédié aux premiers projets mais aussi trois programmes de résidence différents en fonction de la maturité des projets des compagnies :

- **Ultrason** (tremplin - structuration)
- **Écho** (projet de compagnie)
- **Pulse** (compagnie et lieu)

COLLECTIF
FLEXIBILITÉ
BIENVEILLANCE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
**SPECTACLE
VIVANT**

L'Audito : un accompagnement sur mesure

Annecy, Haute-Savoie (74)

Comment est né le projet de résidences ? À quelles "envies" ce projet répond-il ?

Chaque accompagnement correspond à un enjeu particulier.

Pour **CUB**, la mise en place de ce parcours d'incubation est née de besoins spécifiques liés au territoire de la Haute-Savoie partagés par les jeunes artistes (« peu de choses existent pour nous ») et des tutelles (« peu de jeunes artistes émergent car le territoire est contraint (pressions immobilières) »). Du fait de mon expérience en tant qu'administratrice de compagnie et conseillère artistique pendant dix ans sur un programme intitulé IADU (Initiatives d'artistes en danses urbaines), j'avais déjà expérimenté la mise en place d'un incubateur et sa plus-value par rapport à un accompagnement individuel.

Pour **Ultrason**, notre programme de résidence « Tremplin », l'enjeu se situe plutôt sur un accompagnement sur mesure dans la structuration de la compagnie. Pour les résidences **Écho**, l'enjeu de la compagnie concerne son implantation sur notre territoire. Nous accompagnons ainsi les artistes sur le déploiement de projets d'actions culturelles innovantes (Biennale de la danse à Lyon avec Bruce Chiefare par exemple). **Pulse** est un programme d'artiste associé avec une vraie implication de l'artiste dans notre projet de lieu.

En quoi votre initiative est-elle particulière, innovante, quel est l'état d'esprit développé ?

La création d'un accompagnement collectif comme **CUB** est particulièrement innovant sur le territoire. C'est un outil simple à mettre en place et très efficace. Il est très adapté pour les premiers projets car il est toujours très compliqué pour les jeunes artistes avec

ou sans formation, de comprendre le fonctionnement administratif français de structuration des compagnies. Avec cet incubateur, nous cherchons également à sensibiliser aux autres métiers de la culture ainsi qu'aux problématiques des lieux.

Pour les résidences-tremplins **Ultrason**, nous réfléchissons avec le bureau Lolink à un projet d'accompagnement individuel pour la structuration des compagnies qui leur permettent une autonomie plutôt que de passer par la production déléguée.

Comment fonctionnent concrètement les résidences ?

Pour l'InCUBateur, un appel à projet en mai permet la sélection des 10 artistes qui suivront les masterclasses sur 1 an. **CUB** est composé de 8 master classes de 2 jours avec 1 journée de coworking. Ils sont accompagnés d'un parcours de spectateur, de temps de rencontres professionnelles. Les artistes ont accès à un temps de laboratoire et un temps de présentation de projets organisés par eux.

Pour les artistes en résidence et les artistes associé-es, ils sont choisis en fonction de leurs projets artistiques et accompagnés par l'équipe en fonction de leurs besoins. Ils doivent correspondre à notre ligne de programmation. Cela représente entre 5 et 6 compagnies.

Chronologie du projet

2020	Création, période de test
2023	CUB trouve sa version définitive
2024	Nouvelle réflexion sur l'accompagnement des compagnies dans leur structuration

LES MASTER CLASSES

Dans le cadre des master-classes de l'inCUBateur, la mise en pratique passe notamment par l'organisation de « carte blanche ». Elle nous permet de travailler avec les jeunes artistes et de mettre en application ce qu'ils ont vu en formation et d'appréhender les problématiques d'un lieu en organisant une soirée de programmation en plateau partagé.



Statut juridique

Association loi 1901

Partenaires et soutiens du projet

- Ville d'Annecy
- Caisse des dépôts



CONTACT

Chloé Le Nôtre
Directrice
programmation@auditoriumseynod.com
www.auditoriumseynod.com

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'une rencontre professionnelle organisée le 26 septembre 2024 à RAMDAM, UN CENTRE D'ART à Sainte-Foy-lès-Lyon (69).

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
**SPECTACLE
VIVANT**



Éditeur : Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
www.auvergnerhonealpes-spectaclelivant.fr